



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90789>

Département(s) de publication : **75, 78, 91, 93, 95**

Annonce n° **24-90789**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 49512000800026

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75014

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 78, 91, 93, 95

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : SG202403

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mquellery@epfif.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Pour les renseignements relatifs à l'appréciation de la capacité juridique : S'agissant des entreprises adaptées L'agrément visé à l'article L. 5213-13 du code du travail attestant de la qualité « d'entreprise adaptée » du candidat (contrat d'objectif triennal ou autre) Cas des établissements et services d'aide par le travail L'autorisation visée à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles attestant de la qualité « d'établissement et service d'aide par le travail » du candidat (autorisation délivrée par l'agence régionale de santé) Cas des structures équivalentes Tout agrément, autorisation ou document attestant que le candidat emploi au minimum de 50% de travailleurs « handicapés » qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le dossier « candidature » devra comporter, pour les renseignements relatifs à l'appréciation de la capacité économique

et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ou une déclaration appropriée de banque Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est couvert pour les risques professionnels inhérents aux prestations qui constituent l'objet du marché public.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Pour les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles Une liste des principaux services fournis par le candidat au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé Une description des moyens humains et techniques (matériels, ...) dont dispose le candidat pour assurer la bonne exécution de l'accord-cadre

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 16/09/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRI, COLLECTE ET RECYCLAGE DES DECHETS

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90500000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation a pour objet la mise en place d'un marché public de collecte, tri et recyclage de déchets pour les besoins de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ile-de-France

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Oui

**Type de marché réservé** :

- Marché réservé à un entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : En application des dispositions de l'article R. 2152-7-2° du code de la commande publique, le jugement sera effectué en fonction des critères présentés ci-après avec leur pondération. Les critères de notation sont les suivants : Critère 1 : Les moyens humains sur 8 points Le présent critère sera décomposé comme suit : Sous-critère 1 : La présentation de l'interlocuteur privilégié sur 3 points Sous-critère 2 : La présentation des collecteurs/chauffeurs sur 3 points Sous-critère 3 : La présentation des autres intervenants du marché sur 2 points Critère 2 : Les bacs de collecte des déchets type biodéchets sur 8 points Le présent critère sera décomposé comme suit : Sous-critère 1 : Les bacs de collecte type bio déchets sur 5 points Sous-critère 2 : Les bacs de collecte papiers individuels sur 3 points Critère 3 : La collecte/acheminement des déchets sur 11 points Le présent critère sera décomposé comme suit : Sous-critère 1 : L'organisation du ramassage des déchets sur sites sur 3 points Sous-critère 2 : Les centres de tri sur 8 points Critère 4 : La prise en compte des aspect environnementaux dans les modalités de transport sur 9 points Le présent critère sera décomposé comme suit : Sous-critère 1 : La présentation des modalités de transport respectueuses de l'environnement sur 2 points Sous-critère 2 : La qualité environnementale des

véhicules routiers utilisés sur 4 points Sous-critère 3 : La présentation de trames de rapport des émissions de GES sur 2 points Sous-critère 4 : La détention d'un label pour flotte de véhicules « Objectif CO2 » ou équivalent sur 1 point Critère 5 : Le suivi sur 14 points Le présent critère sera décomposé comme suit : Sous-critère 1 : Le suivi statistique des déchets sur 5 points Sous-critère 2 : Le bordereau de suivi sur 5 points Sous-critère 3 : Le planning de collecte sur 3 points Sous-critère 4 : Le rapport d'activité sur 1 point Critère 6 : Le prix sur 50 points

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024**